

## Partie civil achat de voiture

Par hiver77, le 06/02/2012 à 17:32

Bonjour,

je suis porte partie civil dans une affaire de voiture achetee a une centrale d;achat aMULHOUSE VOITURE PAYER JAMAIS LIVREE le juge a fini son enquete et apres que se passe t;il ai je besoin d;un avocat que dois je fournir merci pour les reponses

Par Marion2, le 06/02/2012 à 17:39

Bonjour,

Il y a eu un jugement ? Qu'y a t'il d'inscrit sur ce jugement ?

Par hiver77, le 06/02/2012 à 17:50

PAS ENCORE DE JUGEMENT LE DOSSIER EST TRANSMIS AU PROCUREUR FAULT.IL UN AVOCAT